

M. J. M.  
D

**VOS REF. :** Votre courrier du 28/03/2012

DDT DE L'OISE  
40, rue Jean Racine  
B.P 317  
60021 BEAUVAIS CEDEX

**NOS REF. :** LE-IMR-TENE-GIMR-PSC-12-00073

**INTERLOCUTEUR :** Joëlle BURDASZEWSKI

**TEL. :** 03 20 13 67 95

**FAX :** 03 20 13 68 73

A l'attention de Madame Sandrine DRETZ

**OBJET :** PLU de la commune de LE HAMEL  
Département de l'OISE

Marcq en Baroeul, le

04 MAI 2012



Madame,

En réponse à votre lettre ci-dessus référencée, nous vous informons que nous n'avons pas d'observation à formuler.

En effet, à ce jour, la commune de LE HAMEL n'est concernée par aucun ouvrage du réseau de transport d'électricité existant ou prévu à court terme.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée

Le Chef du Pôle  
Services en Concertation  
  
Anne-Marie REYNARD